

# INFORMATION DESTINÉE AUX CLIENTS :

## NOUVEAUTÉS ACTUELLES DE LA NORME EN 131 S'APPLIQUANT AUX ÉCHELLES – PARTIE 4

Les normes sont des règles techniques reconnues et contiennent des spécifications pour la fabrication et le contrôle des produits. La norme européenne EN 131 s'applique aux échelles portables. Cette norme se compose de plusieurs parties qui régissent différentes exigences relatives aux échelles.

	<b>PARTIE 1</b>	<b>PARTIE 2</b>	<b>PARTIE 3</b>	<b>PARTIE 4</b>
<b>Sommaire</b>	Terminologie, types, dimensions fonctionnelles,	Exigences, essais, marquage	Informations destinées à l'utilisateur	Échelles articulées à articulation simple ou multiple
<b>Version</b>	<b>Février 2016</b>	<b>Avril 2017</b>	<b>Mars 2018</b>	<b>NOUVEAU : Juin 2020</b>

**La nouvelle version de la partie 4 de la norme EN est valable à partir du 01.06.2020.  
Nous avons résumé pour vous les principales modifications que cela entraîne dans les pages suivantes.**

Les experts en technique d'élévation de Hymer-Leichtmetallbau restent bien sûr à votre disposition pour toute question :

**Patrick FOSSO**

Chef d'équipe Service Commercial Export

Tél. : +49 75 22 700-223 | E-mail : patrick.fosso@hymer-alu.de

## Stabilisateur pour les échelles articulées

Les échelles articulées, comme les échelles télescopiques ou les échelles polyvalentes doivent se conformer aux directives de construction de la partie 1 de la norme EN 131. Ces dernières prévoient que :

- Toutes les échelles pouvant être utilisées en tant qu'échelles simples et mesurant plus de 3.000 mm de longueur une fois dépliées doivent être équipées d'un **stabilisateur selon la nouvelle norme** (p. ex. sous forme de traverse ou de stabilisateurs).
- La longueur du stabilisateur **dépend de la longueur de l'échelle**, mais s'élève toutefois à 1.200 mm maximum.



### Votre solution avec HYMER :

Peu encombrantes, stables et conformes à la norme – les **échelles télescopiques HYMER 4142 et 8142** équipées de stabilisateurs repliables



## Échelles polyvalentes – plate-forme incluse

Les échelles polyvalentes avec 4x3 échelons qui peuvent servir de plate-forme de travail doivent être livrées par le fabricant avec une plate-forme correspondante incluse.



**Votre solution avec HYMER :**  
Utilisation particulièrement flexible et conforme à la norme – l'échelle polyvalente HYMER 4143, plate-forme incluse



## Nouveaux tests imposés

Avant l'actuelle modification de la partie 4, les échelles articulées devaient déjà correspondre aux tests imposés de la partie 2 de la norme EN 131. La norme impose un test de résistance des échelles en mode d'utilisation avec les charges suivantes :

- Charge avec 2.250 N (env. 229 kg) pour les échelles destinées à un usage non professionnel.
- Charge avec 2.700 N (env. 275 kg) pour les échelles destinées à un usage professionnel.

L'échelle doit supporter ces charges pendant une minute sans défaillance et ne peut ensuite présenter aucune rupture ou fissure visible. Les déformations permanentes sont toutefois admises.

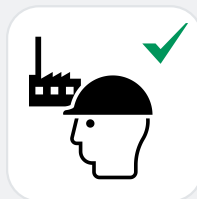
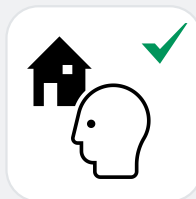
**NOUVEAU : Pour les échelles dotées de plusieurs paires d'articulations, la charge testée doit être placée au-dessus de la paire d'articulations la plus haute.**



Grâce au marquage obligatoire sur le montant de l'échelle, on sait si une échelle est adaptée à l'usage domestique ou également à l'usage professionnel. **Bien évidemment, toutes les échelles HYMER sont homologuées pour un usage professionnel.**



Échelles destinées uniquement à l'usage domestique



Échelles destinées également à l'usage professionnel